

## L'espérance tunisienne. Une voie possible pour les nations arabes ?

Une expérience remarquable mais fragile  
État et société civile en tension

### Hamadi Redissi

[IEA de Nantes, 2015-2016]

**Hamadi Redissi** est Professeur de sciences politiques à l'Université de Tunis. Spécialiste du monde arabo-musulman, il est l'un des penseurs critiques de la modernité dans le monde arabe et travaille dans une perspective comparative et pluridisciplinaire (histoire, théorie et sociologie politiques). Il est l'auteur de nombreux ouvrages, notamment *La tragédie de l'islam moderne* (Seuil, 2011), *Le Pacte de Nadjd* (Seuil, 2007), *L'exception islamique* (Seuil, 2004). Il travaille actuellement à la construction de l'identité par la différence et au rapport à l'autre dans la culture musulmane.



Hamadi Redissi, 2016 © ChDelory

## UNE VOIE DÉMOCRATIQUE PARSEMÉE D'EMBÛCHES

En 2010-2011, la révolution tunisienne menée en protestation contre le chômage, la corruption et la répression policière, a provoqué la fuite du président Ben Ali, en place depuis 1987, vers l'Arabie saoudite le 14 janvier 2011, et a engagé le pays dans un processus démocratique. À sa suite, de nombreux pays arabes se sont soulevés contre leurs dirigeants. Malheureusement, l'enthousiasme s'est vite éteint, et la plupart des insurrections arabes ont échoué. Parmi les pays arabes, seule la Tunisie est susceptible de faire partie du « club » des démocraties.

**L'expérience tunisienne est un démenti à « l'exception autoritaire » arabe, un « miracle » selon Madeleine Albright en visite à Tunis en 2015.** Cette même année, le Quartet du dialogue national (composé du Conseil de l'Ordre national des avocats de Tunisie, de la Ligue tunisienne des droits de l'homme et de représentants des travailleurs et du patronat) s'est d'ailleurs vu décerner le Prix Nobel de la paix pour son succès dans le dialogue national ayant abouti aux élections présidentielles et législatives, ainsi qu'à la ratification de la Constitution de 2014. La Tunisie saura-t-elle être à la hauteur de tant d'espoirs en montrant la voie aux nations arabes ? Oui, si elle relève les défis qui menacent une situation encore fragile.

**Chronologiquement, l'expérience démocratique tunisienne a connu deux périodes, la première de transition (2011-2013), la seconde de consolidation (à partir de 2014).** D'avril à septembre 2011, une Commission Politique – regroupant partis politiques, associatifs et personnalités indépendantes – a été chargée d'élaborer le code électoral et de réviser la législation sur la presse, les partis et les associations. Une seconde instance électorale, constituée elle aussi de personnalités indépendantes, a quant à elle présidé aux premières élections d'une Assemblée nationale constitutive en octobre 2011, puis aux secondes en novembre-décembre 2014. Les premières élections de 2011 ont vu la victoire des islamistes. Mais très vite ce gouvernement a dû faire face à une forte protestation civile contre sa gestion désastreuse, le poussant – notamment

.....

## Dans un monde arabe pris en tenaille entre des dictatures anachroniques et un désordre généralisé, elle a choisi la voie difficile d'une sortie de l'autoritarisme par la grande porte : la démocratie.

.....

sous la pression du coup d'État en Égypte de juillet 2013 – à engager un dialogue national. En octobre 2013, les islamistes ont quitté le gouvernement et une nouvelle Constitution a été promulguée en janvier 2014. La période de consolidation commence alors en décembre 2014 avec les élections législatives et présidentielles qui voient la victoire, toute relative mais d'importance, du parti moderniste et laïc Nidaa Tounes (Appel de la Tunisie).

Le chemin démocratique est toutefois parsemé d'embûches. Certes, la transition tunisienne a été menée par des acteurs civils, contrairement aux autres pays arabes où l'armée contrôle le temps politique (Égypte) ou interfère dans le processus (Yémen et Libye). La société civile est cependant minée par des clivages persistants, entre islamistes et laïcs, radicaux et modérés, gauche et droite, personnel de

l'ancien régime et nouvelle élite. L'élite tunisienne n'est ni homogène ni consensuelle. De guerre lasse, elle est parvenue à un double consensus : l'un politique, avec la démission du gouvernement islamiste ; l'autre normatif, avec une Constitution votée presque à l'unanimité en janvier 2014, mais après le rejet successif de quatre projets par le camp laïc. Or il n'est pas sûr que les valeurs fassent vraiment consensus.

En effet, la Constitution a un double fondement, religieux et civil : la religion de la Tunisie est l'islam (article premier), mais l'État est civil (article 2). Aucune référence n'est faite à la charia, contrairement à la plupart des autres constitutions arabes. Par ailleurs, l'article 45 interdit toute loi contraire aux droits et libertés énoncés dans la Constitution. Ce pacte constitutionnel est mis à mal par un État qui rogne sur les libertés individuelles. Dans les faits, la torture n'a pas disparu et la magistrature est loin d'être indépendante.

**L'État risque d'être affaibli par le mécanisme électoral : la représentation proportionnelle intégrale aux législatives empêche de dégager une quelconque majorité, tandis que**

**le président élu au suffrage universel peut bloquer le gouvernement. Un tel système peut rendre le pays ingouvernable.**

L'instabilité des forces politiques est un autre talon d'Achille d'une expérience prometteuse. Le parti Ennahdha a succombé à une dérive néoautoritaire et islamisante en étant sorti majoritaire des premières élections, avant de revenir à des positions plus mesurées sous la pression de la société civile. Le parti Nidaa Tounes, qui a gagné les secondes élections, est quant à lui aujourd'hui divisé. Dans un univers politique fragmenté, Ennahdha redevient alors « potentiellement » majoritaire. De plus, pluralisme politique ne va pas sans pluralisme religieux : tandis que l'islam clérical a perdu le contrôle de l'islam officiel traditionnel et a bien du mal à jouer son rôle régulateur, de nombreux acteurs islamistes se disputent le champ religieux, allant de l'islam politique aux jihadistes en passant par les salafistes.

**Pourtant, tous ces défis sont la conséquence d'une transition globalement réussie et qui demande à être consolidée.** Deux autres menaces pèsent sur la Tunisie.

La première est économique, avec des chiffres alarmants : un taux de croissance de 1,5 %, pas un seul emploi créé en dehors de la fonction publique en cinq ans, un chômage de longue durée de près de 500 000 demandeurs d'emploi (dont 170 000 diplômés), un taux d'endettement avoisinant les 62 % et un taux d'investissement inférieur à 1 %. En 2016, la Banque Mondiale a dégradé le classement de la Tunisie, passant du groupe « intermédiaire supérieur » à « intermédiaire inférieur ». Sans compter que la reprise ne peut être que difficile dans un contexte instable, rythmé par des revendications sociales ininterrompues, des grèves et des sit-in. Une spirale qui alimente le manque de perspectives économiques. La seconde menace est celle du terrorisme, qui exacerbe la situation. Longtemps réprimé, le terrorisme profite aujourd'hui de l'affaiblissement de l'État post-autoritaire, semant la terreur dans le pays, alimentant le jihad mondial et ternissant l'image du pays à l'étranger.

Mais la fragile expérience de la Tunisie garde de beaux atouts. Dans un monde arabe pris en tenaille entre des dictatures anachroniques et un désordre généralisé, elle a choisi la voie difficile d'une sortie de l'autoritarisme par la grande porte : la démocratie.

.....

### Pour aller plus loin

Retrouvez l'article de Hamadi Redissi ainsi que des contenus et références complémentaires sur [fellows.rfiea.fr](http://fellows.rfiea.fr)

# Mohamed Kerrou

[IMéRA, IEA d'Aix-Marseille, 2010-2011]

## DE BOUAZIZI À JEMNA, PUISSANCE ET IMPUISSANCE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Le 17 décembre 2010, Mohamed Bouazizi, marchand ambulant de fruits et légumes, se voit confisquer sa marchandise par des policiers. Ce n'est pas la première fois : c'est celle de trop. À 26 ans, il s'immole par le feu devant la préfecture de Sidi Bouzid. Cet acte tragique, qui a conduit au décès du jeune homme deux semaines plus tard, a suscité la colère du peuple contre les défaillances du régime, d'abord dans la ville d'origine du jeune homme, Sidi Bouzid, avant de s'étendre aux régions voisines puis à l'ensemble de la Tunisie. La « promesse démocratique » d'une « ère nouvelle » officiellement annoncée par Ben Ali au lendemain du coup d'État du 7 novembre 1987, n'aura pas été tenue. **Au fil des ans, le fossé s'était creusé entre d'un côté un pouvoir de plus en plus répressif et arrogant, arborant de manière ostentatoire les signes extérieurs de richesse, et des classes moyennes et pauvres, réprimées et sans aucune perspective de mobilité sociale.** La jeunesse instruite n'avait d'autre avenir que le chômage, tandis que la corruption était la norme, notamment chez les proches du président Ben Ali. Si la majorité des Tunisiennes et des Tunisiens ont souhaité en finir avec le « système Ben Ali », les plus opiniâtres furent les jeunes, les syndicalistes, les avocats et les blogueurs, hommes et femmes refusant la chape de plomb imposée par la police. Leurs revendications sur l'emploi, la dignité et la liberté, ont abouti à une rupture totale avec l'autorité d'alors, comme en témoignaient les slogans adressés au Président : « Le peuple veut la chute du régime » ou « Dégage ! ». Ben Ali fut contraint de partir en exil le 14 janvier 2011, date historique de la chute de la dictature, du triomphe de la liberté et de la conquête de l'espace public par les sujets devenus citoyens et revendiquant des droits.

Professeur de sciences politiques à la Faculté de droit et des sciences politiques de Tunis **Mohamed KERROU** travaille actuellement sur les transformations sociales et les symboliques du pouvoir, dans une perspective historique et anthropologique. Il a récemment publié *Les Statues de Bourguiba* (Éditions Apollonia, 2017) et *L'Homme des questions. Le sociologue et le politique. Hommage à Abdelkader Zghal* (Cérès Éditions, 2017). Il est membre correspondant de l'Académie Tunisienne des Sciences, des Lettres et des Arts.

Six ans après la révolution, et bien que la Tunisie ait réussi à se pacifier politiquement, le pays se trouve aujourd'hui en panne de réformes. Certes, la comparaison avec les autres pays de la vague du « printemps arabe » (Égypte, Libye, Yémen, Syrie) donne une impression positive de l'évolution récente de la Tunisie. Néanmoins, le pays est confronté à une crise économique et sécuritaire, aggravée par une crise de confiance de la classe politique. D'où l'émergence et l'amplification des mouvements sociaux dans les régions intérieures du pays, lieu habituel de mobilisation radicale et de dissidence face au pouvoir central. Mais dans le contexte actuel, où le gouvernement ne peut satisfaire les revendications sociales, ces mouvements risquent de s'étendre et déclencher un nouveau cycle de résistance civile et de répression policière.

L'organisation « Quartet » qui a orchestré le dialogue national, s'inscrit dans l'esprit réformiste et nationaliste de la société civile des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Ce dialogue s'est matérialisé par l'accord, passé à Paris, entre les leaders des deux tendances politiques dominantes : la première islamiste, gravitant autour du parti Ennahda et conduite par Ghannouchi ; la seconde laïque, articulée autour du parti Nidaa Tounes fondé par Essebsi, devenu Président de la République en 2014. Ce dialogue national est plus personnalisé qu'institutionnalisé, plus fragile qu'inscrit dans la durée. Les bases des deux partis ne font que suivre les deux « cheikhs » qui se veulent les « guides de la révolution et de la transition », et, en l'absence de débats publics raisonnés, une logique de conformisme et d'immobilisme se met en place, contrebalancée par les violents passages à l'acte des jeunes jihadistes et par la multiplication au quotidien de formes de violence sociale (suicide par immolation, contrebande, banditisme...). **Une théâtralisation publique du désespoir et de la mort est apparue, tandis que demeure malgré tout une volonté tenace de construire un nouvel ordre porteur d'espoir de vie et de démocratie pluraliste.**



Mohamed Kerrou, 2011 ©ChDelory

L'affaire de l'Oasis de Jemna, située dans le Nefzaoua au sud-ouest du pays, est un parfait exemple. En janvier 2011, les habitants prirent possession de la palmeraie qui, selon eux, appartenait à « leurs ancêtres » avant la colonisation française. L'État, officiellement propriétaire depuis la nationalisation des terres en 1964, dénonce une exploitation illégale, tandis que l'Association de défense des Oasis de Jemna met en avant la gestion collective de la parcelle (entretien, embauches massives...), et une expérience d'économie sociale et solidaire positive tant financièrement (avec un chiffre d'affaires qui a explosé) que socialement (chaque année une partie des bénéfices est réallouée à la communauté). Face à cette appropriation de la terre par les citoyens, l'Assemblée a voté en août 2016 un amendement à la loi sur les terres domaniales pour permettre leur récupération. En octobre 2016, l'État a gelé les avoirs bancaires de l'association.

Ce type de conflit, opposant légitimité et légalité, met en exergue le hiatus entre l'État et la société, dans une période marquée par une relative puissance de la société civile et une impuissance de l'État-nation, lequel peine de plus en plus à gérer l'économie et à contrôler le territoire. En effet, la globalisation des échanges rend en grande partie désuète l'ancienne logique de l'État centralisé. Et si le principe de décentralisation est bien inscrit dans la

nouvelle Constitution démocratique de 2014, il est absent des textes d'application, et la gouvernance locale et participative est défaillante sur le terrain.

**Dans la plupart des régions défavorisées, la situation est explosive : taux de chômage considérable, indignité des conditions de vie, manque d'infrastructures.** Depuis six ans, les gouvernements successifs n'ont fait que des promesses et défendu que les intérêts de la nouvelle classe politique dirigeante, aux dépens du peuple de plus en plus démuné. Des régions entières comme Ben Guerdane, Medenine, Sidi Bouzid, Meknassi, Gafsa, Kasserine... sont en rébellion contre leur statut de « laissés pour compte du développement ». Les émeutes mettent face à face l'État et une masse de citoyens qui, vivant dans la misère et le mépris depuis des décennies, n'ont désormais plus rien à perdre, le tout sur fond de manipulations par les mafias locales pour préserver leurs économies.

On assiste ainsi à la résurgence de cet esprit de division et d'anarchie que le président Bourguiba (1957-1987) désignait sous le nom de « démon des Numides », et qui risque d'aboutir la destruction des biens publics et à la multiplication des réseaux tribaux et infrapolitiques. Pourtant encouragée par un important tissu associatif, la société civile stagne aujourd'hui, tandis que les élites, enfermées dans leurs archétypes de fonctionnement, sont incapables de trouver des solutions de sortie de crise.

4 instituts d'études avancées en réseau  
IMéRA, IEA d'Aix-Marseille  
Le Collegium, IEA de Lyon  
IEA de Nantes  
IEA de Paris

Direction éditoriale :  
Olivier Bouin  
François Nicoulaud



Fondation RFIEA  
Contactez-nous!  
Julien Ténédos  
Caroline Rainette  
contact@rfiea.fr  
01 49 54 22 12



rfiea.fr  
190, avenue de France  
75 013 Paris

## Pour aller plus loin

Retrouvez l'article de Mohamed Kerrou, des contenus et références complémentaires sur [fellows.rfiea.fr](http://fellows.rfiea.fr)

## PUBLICATION

**Mohamed Kerrou**, ancien résident 2011 de l'IMéRA, IEA d'Aix-Marseille, va publier en mars *Les Statues de Bourguiba*, Cérès Éditions, 2017. Ce livre propose un regard inédit sur les représentations sculpturales du Président Bourguiba. Inscrite dans l'espace urbain et le temps de l'indépendance nationale, la statuaire bourguibienne est organiquement liée au processus de fondation du nouvel État qui succède au protectorat français (1881-1956). Trois clefs d'interprétation peuvent en être données : la substitution de la symbolique nationale à la symbolique coloniale, le culte de la personnalité du « combattant suprême » et le souci de postérité de l'homme et de l'œuvre bourguibienne.

## COLLOQUE

Dans le cadre du workshop *Crisis of Social Reproduction* organisé par Nancy Fraser (New School, New-York – Collège d'études mondiales, FMSH), et Dominique Méda (Université Paris-Dauphine, Collège d'études mondiales, FMSH,) l'IEA de Paris organise une table ronde autour de *Crisis of Democracy*. Le workshop *Crisis of Social Reproduction* analyse l'entrecroisement des crises liées au care, à l'écologie, à la solidarité et à la démocratie, et de la nécessité de les étudier ensemble pour pouvoir mieux comprendre leurs problématiques.

**IEA de Paris**  
Lundi 13 mars 2017, à 18h30  
Hôtel de Lauzun  
17 quai d'Anjou -75004 Paris

## COLLOQUE

**Duncan Gallie**, résident à l'IEA de Paris présente les résultats de ses recherches : **Qualité de vie au travail et risques psychosociaux : une comparaison France-Grande-Bretagne**. Depuis la crise de 2008, la pression au travail est en augmentation. La comparaison des processus de changement en France (régulation forte et centralisée) et en Grande-Bretagne (système décentralisé et peu régulé) permet d'approfondir la compréhension des mécanismes de risques et le rôle du politique.  
**IEA de Paris**  
Mardi 23 février, 9h30  
Auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris

